

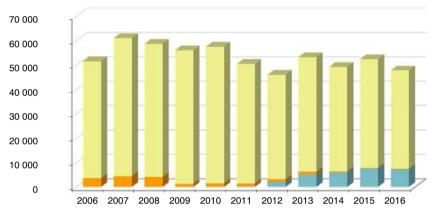
Statistiques régionales du régime général

Sud-Est

Année 2016

Retraités résidant en Carsat Sud-Est

Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble	
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	24 420	35 487	59 907	
Droits directs (retraites personnelles)	23 041	24 677	47 718	
Droits dérivés (retraites de réversion)	1 379	10 810	12 189	
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	2 390	2 540	4 930	
Évolution des attributions de droits directs et retraites anticipées depuis 2006				



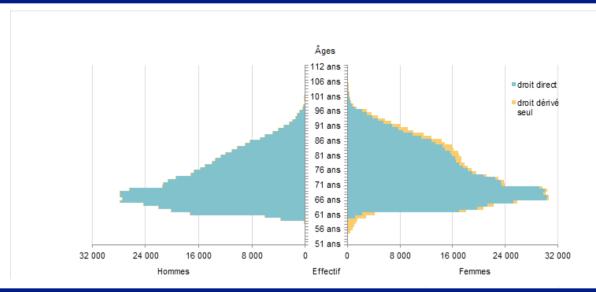
- Droits directs sans les retraites
- Retraites anticipées attribuées avant
- Retraites anticipées attribuées entre 60 ans et l'âge légal

Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 014	2 085	8 099	
Âges moyens au départ de la pension				
Droits directs	62,6 ans	63,3 ans	62,9 ans	
Droits dérivés	75,3 ans	73,4 ans	73,6 ans	
Proportions par rapport aux droits directs contributifs				
Pensions à taux réduit	8,2%	11,7%	10,0%	
Retraités bénéficiant d'une surcote	17,5%	15,2%	16,3%	
Polypensionnés	59,7%	43,2%	51,2%	

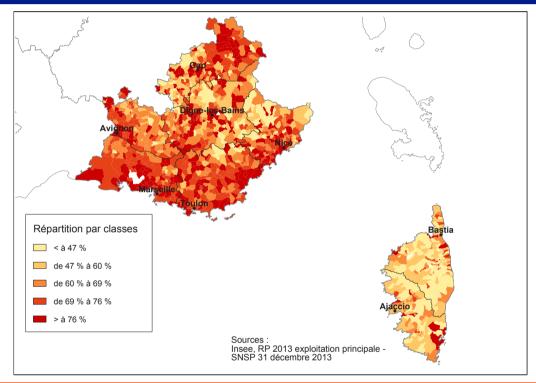
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	502 314	626 443	1 128 757
Retraités percevant un droit direct seul	489 558	438 935	928 493
Retraités percevant un droit dérivé seul	1 571	42 266	43 837
Retraités percevant les deux à la fois	11 185	145 242	156 427
Minimum vieillesse ⁽³⁾	6,6%	5,2%	5,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	45 701	13 299	59 000
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,4 ans	75,2 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	768 €	595 €	672 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 141 €	1 000 €	1 080 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,3%	50,9%	38,2%

- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

- Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



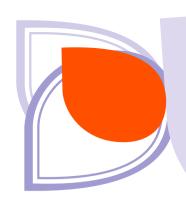
Retraités du régime général par rapport à la population des 60 ans et plus par commune dans la Carsat Sud-Est



Prestataires payés par la Carsat Sud-Est

Répartition par département de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
04 - Alpes-de-Haute-Provence	15 412	18 252	33 664
05 - Hautes-Alpes	12 321	14 590	26 911
06 - Alpes-Maritimes	95 888	121 677	217 565
13 - Bouches-du-Rhône	165 072	202 784	367 856
2A - Corse-du-Sud	10 493	12 282	22 775
2B - Haute-Corse	12 055	14 359	26 414
83 - Var	90 946	113 844	204 790
84 - Vaucluse	44 800	56 273	101 073
Total Carsat Sud-Est	446 987	554 061	1 001 048
Total hors Carsat Sud-Est	71 686	77 490	149 176
Ensemble des prestataires	518 673	631 551	1 150 224





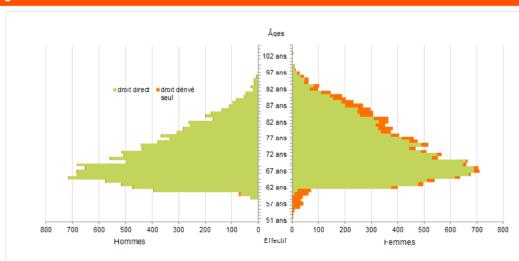
Statistiques départementales du régime général

CORSE-DU-SUD

Année 2016

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	742	928	1 670
Droits directs (retraites personnelles)	704	665	1 369
Droits dérivés (retraites de réversion)	38	263	301
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	130	105	235
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	67	17	84
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	64,1 ans	63,8 ans
Droits dérivés	75,6 ans	71,2 ans	71,7 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	62,1%	49,0%	55,7%

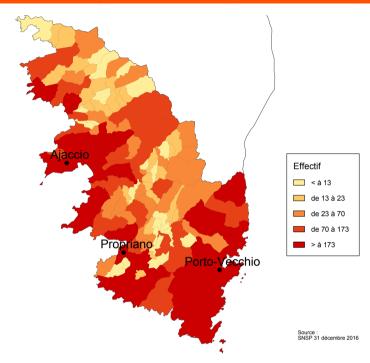
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	11 821	13 983	25 804
Retraités percevant un droit direct seul	11 509	9 834	21 343
Retraités percevant un droit dérivé seul	47	1 386	1 433
Retraités percevant les deux à la fois	265	2 763	3 028
Minimum vieillesse ⁽³⁾	12,1%	10,7%	11,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	433	147	580
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,6 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	672€	559 €	611 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 126 €	1 006 €	1 071 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	36,2%	54,8%	45,8%



- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

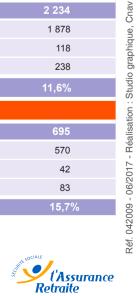
- Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Ajaccio			
Nombre total de retraités	4 605	6 062	10 667
Retraités percevant un droit direct seul	4 489	4 138	8 627
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	656	674
Retraités percevant les deux à la fois	98	1 268	1 366
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	15,6%	13,1%	14,1%
Porto-Vecchio			
Nombre total de retraités	1 058	1 176	2 234
Retraités percevant un droit direct seul	1 034	844	1 878
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	116	118
Retraités percevant les deux à la fois	22	216	238
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,1%	9,4%	11,6%
Propriano			
Nombre total de retraités	327	368	695
Retraités percevant un droit direct seul	321	249	570
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	41	42
Retraités percevant les deux à la fois	5	78	83
Minimum vieillesse(1)	15,9%	15,5%	15,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

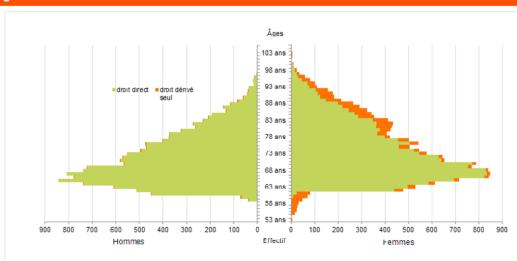






Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	645	955	1 600
Droits directs (retraites personnelles)	603	637	1 240
Droits dérivés (retraites de réversion)	42	318	360
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	100	115	215
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	64	22	86
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	63,5 ans	63,8 ans	63,7 ans
Droits dérivés	73,4 ans	72,1 ans	72,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	61,9%	46,6%	54,0%

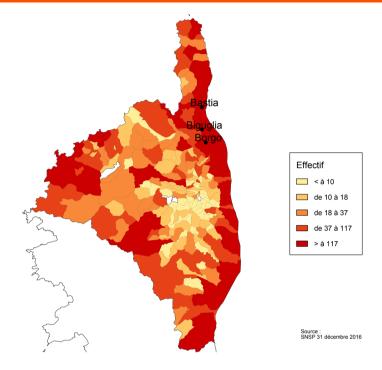
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 388	15 987	29 375
Retraités percevant un droit direct seul	12 982	11 070	24 052
Retraités percevant un droit dérivé seul	73	1 747	1 820
Retraités percevant les deux à la fois	333	3 170	3 503
Minimum vieillesse ⁽³⁾	11,0%	11,6%	11,3%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	517	146	663
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,6 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	668 €	550 €	604€
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 105 €	986 €	1 054 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	34,4%	58,0%	46,6%



- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

- Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Bastia			
Nombre total de retraités	2 987	4 146	7 133
Retraités percevant un droit direct seul	2 887	2 721	5 608
Retraités percevant un droit dérivé seul	13	525	538
Retraités percevant les deux à la fois	87	900	987
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	14,7%	18,2%	16,7%
Borgo			
Nombre total de retraités	551	618	1 169
Retraités percevant un droit direct seul	540	439	979
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	49	50
Retraités percevant les deux à la fois	10	130	140
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,6%	10,0%	9,8%
Biguglia			
Nombre total de retraités	529	571	1 100
Retraités percevant un droit direct seul	507	399	906
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	49	54
Retraités percevant les deux à la fois	17	123	140
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	7,5%	6,8%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

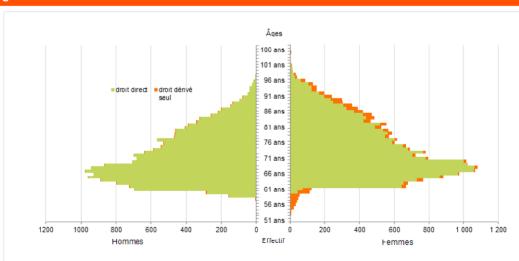






Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	895	1 215	2 110
Droits directs (retraites personnelles)	841	855	1 696
Droits dérivés (retraites de réversion)	54	360	414
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	69	90	159
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	267	76	343
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	63,0 ans	62,6 ans
Droits dérivés	76,0 ans	73,1 ans	73,5 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	65,2%	51,7%	58,4%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	17 362	20 551	37 913
Retraités percevant un droit direct seul	16 837	14 282	31 119
Retraités percevant un droit dérivé seul	58	1 376	1 434
Retraités percevant les deux à la fois	467	4 893	5 360
Minimum vieillesse ⁽³⁾	4,4%	4,0%	4,2%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 986	444	2 430
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,1 ans	74,8 ans	74,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	737 €	560 €	641 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 130 €	980 €	1 070 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,7%	55,4%	40,4%



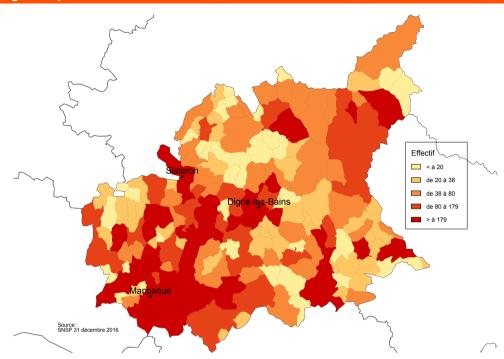
- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- ² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- ³ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.

Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





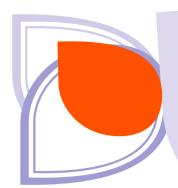


Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Manosque			
Nombre total de retraités	2 224	2 933	5 157
Retraités percevant un droit direct seul	2 160	1 984	4 144
Retraités percevant un droit dérivé seul	5	203	208
Retraités percevant les deux à la fois	59	746	805
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	4,3%	5,0%
Digne-les-Bains			
Nombre total de retraités	1 630	2 231	3 861
Retraités percevant un droit direct seul	1 587	1 544	3 131
Retraités percevant un droit dérivé seul	4	142	146
Retraités percevant les deux à la fois	39	545	584
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,5%	5,6%	7,3%
Sisteron			
Nombre total de retraités	821	1 092	1 913
Retraités percevant un droit direct seul	799	697	1 496
Retraités percevant un droit dérivé seul	0	92	92
Retraités percevant les deux à la fois	22	303	325
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	5,8%	4,6%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.





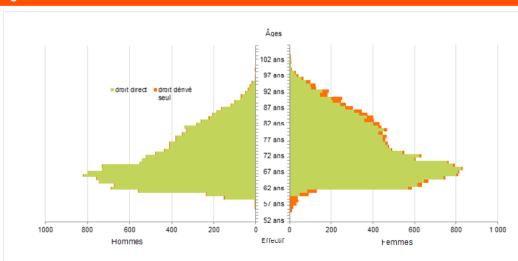


Statistiques départementales du régime général HAUTES-ALPES

Année 2016

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	780	973	1 753
Droits directs (retraites personnelles)	746	721	1 467
Droits dérivés (retraites de réversion)	34	252	286
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	55	53	108
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	257	77	334
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,1 ans	62,8 ans	62,4 ans
Droits dérivés	76,1 ans	74,1 ans	74,3 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	71,0%	48,1%	59,8%

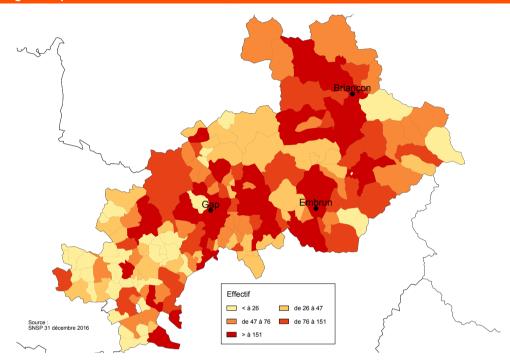
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	13 897	16 459	30 356
Retraités percevant un droit direct seul	13 494	11 858	25 352
Retraités percevant un droit dérivé seul	76	963	1 039
Retraités percevant les deux à la fois	327	3 638	3 965
Minimum vieillesse ⁽³⁾	2,8%	3,1%	3,0%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 863	570	2 433
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,7 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	679€	554 €	611 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 116 €	957 €	1 045 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	25,7%	55,6%	41,5%



- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

- Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Gap			
Nombre total de retraités	3 747	5 043	8 790
Retraités percevant un droit direct seul	3 660	3 654	7 314
Retraités percevant un droit dérivé seul	11	269	280
Retraités percevant les deux à la fois	76	1 120	1 196
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,5%	3,7%	4,1%
Briançon			
Nombre total de retraités	997	1 261	2 258
Retraités percevant un droit direct seul	975	918	1 893
Retraités percevant un droit dérivé seul	1	56	57
Retraités percevant les deux à la fois	21	287	308
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,0%	4,0%	3,5%
Embrun			
Nombre total de retraités	819	960	1 779
Retraités percevant un droit direct seul	787	674	1 461
Retraités percevant un droit dérivé seul	2	65	67
Retraités percevant les deux à la fois	30	221	251
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	3,7%	3,6%	3,7%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

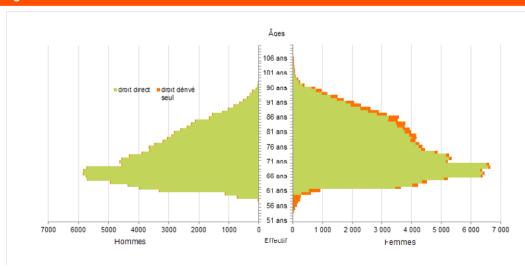






Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 081	7 641	12 722
Droits directs (retraites personnelles)	4 813	5 240	10 053
Droits dérivés (retraites de réversion)	268	2 401	2 669
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	585	525	1 110
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 148	533	1 681
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,8 ans	63,4 ans	63,1 ans
Droits dérivés	75,8 ans	74,2 ans	74,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	62,5%	43,7%	52,7%

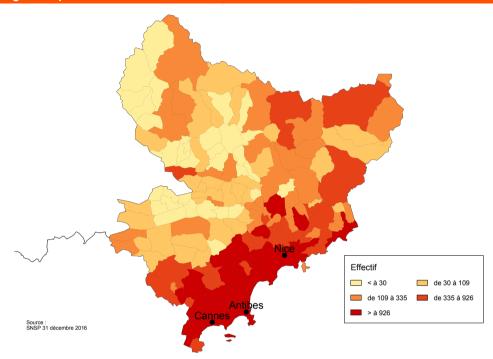
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	109 790	141 841	251 631
Retraités percevant un droit direct seul	107 031	100 670	207 701
Retraités percevant un droit dérivé seul	266	8 646	8 912
Retraités percevant les deux à la fois	2 493	32 525	35 018
Minimum vieillesse ⁽³⁾	7,4%	4,6%	5,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	8 996	3 250	12 246
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	74,0 ans	75,9 ans	75,0 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	762€	617 €	680 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 141 €	1 012 €	1 079 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,5%	46,0%	35,8%



- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

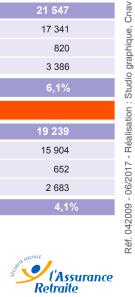
- Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Nice			
Nombre total de retraités	33 729	46 081	79 810
Retraités percevant un droit direct seul	32 808	32 491	65 299
Retraités percevant un droit dérivé seul	92	2 691	2 783
Retraités percevant les deux à la fois	829	10 899	11 728
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	12,6%	6,2%	8,9%
Cannes			
Nombre total de retraités	8 798	12 749	21 547
Retraités percevant un droit direct seul	8 582	8 759	17 341
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	804	820
Retraités percevant les deux à la fois	200	3 186	3 386
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,8%	5,6%	6,1%
Antibes			
Nombre total de retraités	8 198	11 041	19 239
Retraités percevant un droit direct seul	8 001	7 903	15 904
Retraités percevant un droit dérivé seul	19	633	652
Retraités percevant les deux à la fois	178	2 505	2 683
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	4,4%	3,9%	4,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

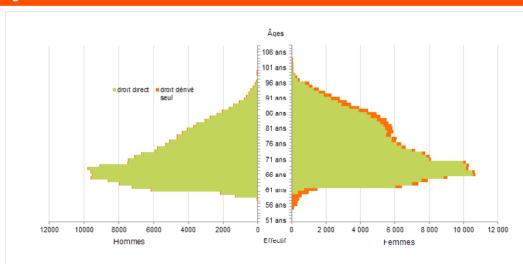






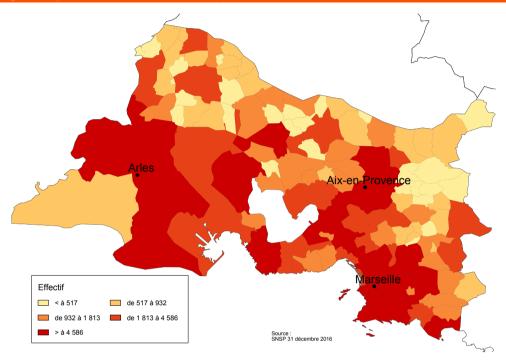
Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	8 477	12 446	20 923
Droits directs (retraites personnelles)	8 011	8 652	16 663
Droits dérivés (retraites de réversion)	466	3 794	4 260
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	787	949	1 736
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	2 107	684	2 791
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,2 ans	62,8 ans
Droits dérivés	74,7 ans	73,2 ans	73,4 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	50,4%	37,4%	43,7%

Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	173 630	215 471	389 101
Retraités percevant un droit direct seul	169 495	147 582	317 077
Retraités percevant un droit dérivé seul	450	15 532	15 982
Retraités percevant les deux à la fois	3 685	52 357	56 042
Minimum vieillesse ⁽³⁾	7,2%	5,7%	6,4%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	15 708	4 247	19 955
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,3 ans	75,1 ans	74,3 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	829 €	612€	709 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 145 €	1 003 €	1 088 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	21,2%	52,1%	37,8%



- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.
- ² Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
- Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions
- ⁴ Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes complémentaires.
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



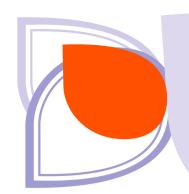


Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Marseille			
Nombre total de retraités	58 025	78 425	136 450
Retraités percevant un droit direct seul	56 511	54 080	110 591
Retraités percevant un droit dérivé seul	140	5 157	5 297
Retraités percevant les deux à la fois	1 374	19 188	20 562
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	10,9%	7,6%	9,0%
Aix-en-Provence			
Nombre total de retraités	10 703	14 286	24 989
Retraités percevant un droit direct seul	10 511	10 340	20 851
Retraités percevant un droit dérivé seul	25	958	983
Retraités percevant les deux à la fois	167	2 988	3 155
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,2%	4,6%	5,7%
Arles			
Nombre total de retraités	4 945	6 111	11 056
Retraités percevant un droit direct seul	4 817	4 087	8 904
Retraités percevant un droit dérivé seul	16	548	564
Retraités percevant les deux à la fois	112	1 476	1 588
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,5%	6,4%	6,5%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.







Statistiques départementales du régime général

DEP. 83 VAR **ANNÉE 2016**

Retraités résidant dans le département			
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	5 092	7 494	12 586
Droits directs (retraites personnelles)	4 817	5 234	10 051
Droits dérivés (retraites de réversion)	275	2 260	2 535
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	417	440	857
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	1 328	437	1 765
Âges moyens au départ de la pension			
Droits directs	62,5 ans	63,3 ans	62,9 ans
Droits dérivés	75,3 ans	73,4 ans	73,6 ans
Proportions par rapport aux droits directs contributifs			
Polypensionnés	66,5%	44,6%	55,1%

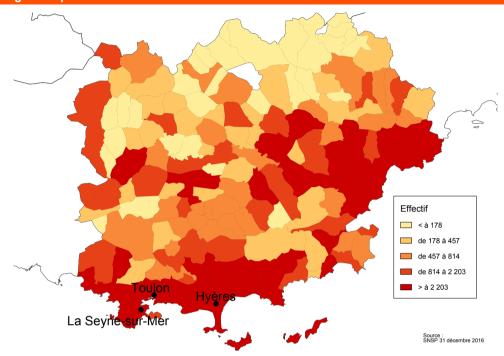
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	112 065	138 777	250 842
Retraités percevant un droit direct seul	109 466	99 554	209 020
Retraités percevant un droit dérivé seul	318	8 547	8 865
Retraités percevant les deux à la fois	2 281	30 676	32 957
Minimum vieillesse ⁽³⁾	5,3%	4,3%	4,7%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	10 189	3 000	13 189
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	73,5 ans	75,1 ans	74,4 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	726 €	579 €	645 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 145 €	1 003 €	1 082 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,4%	49,5%	37,5%



- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

- Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.



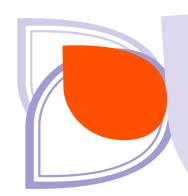


Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Toulon			
Nombre total de retraités	14 123	20 109	34 232
Retraités percevant un droit direct seul	13 788	13 916	27 704
Retraités percevant un droit dérivé seul	35	1 535	1 570
Retraités percevant les deux à la fois	300	4 658	4 958
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,8%	7,5%	9,3%
Seyne-sur-Mer (La)			
Nombre total de retraités	6 586	8 327	14 913
Retraités percevant un droit direct seul	6 421	5 698	12 119
Retraités percevant un droit dérivé seul	14	595	609
Retraités percevant les deux à la fois	151	2 034	2 185
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	7,3%	5,9%	6,5%
Hyères			
Nombre total de retraités	5 813	7 923	13 736
Retraités percevant un droit direct seul	5 687	5 750	11 437
Retraités percevant un droit dérivé seul	17	448	465
Retraités percevant les deux à la fois	109	1 725	1 834
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,4%	3,8%	4,9%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.







Statistiques départementales du régime général



Année 2016

Retraités résidant dans le département				
Nouvelles attributions	Hommes	Femmes	Ensemble	
Ensemble des attributions ⁽¹⁾ de droits directs et de droits dérivés	2 708	3 835	6 543	
Droits directs (retraites personnelles)	2 506	2 673	5 179	
Droits dérivés (retraites de réversion)	202	1 162	1 364	
Attributions du minimum vieillesse ⁽²⁾	247	263	510	
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	776	239	1 015	
Âges moyens au départ de la pension				
Droits directs	62,3 ans	63,2 ans	62,8 ans	
Droits dérivés	75,7 ans	72,7 ans	73,1 ans	
Proportions par rapport aux droits directs contributifs				
Polypensionnés	64,8%	51,8%	58.1%	

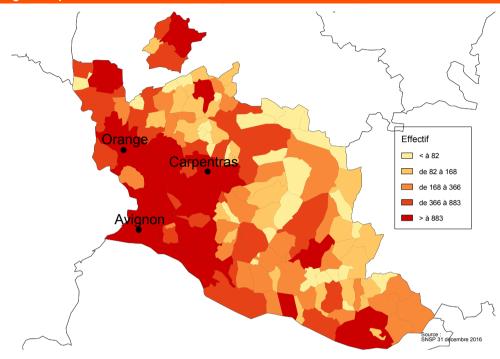
Retraités en paiement au 31 décembre	Hommes	Femmes	Ensemble
Nombre total de retraités	50 361	63 374	113 735
Retraités percevant un droit direct seul	48 744	44 085	92 829
Retraités percevant un droit dérivé seul	283	4 069	4 352
Retraités percevant les deux à la fois	1 334	15 220	16 554
Minimum vieillesse ⁽³⁾	5,3%	4,4%	4,8%
Retraites anticipées et mesures dérogatoires	6 009	1 495	7 504
Âges moyens des retraités (droits directs et droits dérivés)	72,8 ans	74,7 ans	73,9 ans
Montant global mensuel moyen de la pension servie par le régime général ⁽⁴⁾	748 €	565€	646 €
Montant global mensuel moyen de la pension servie aux retraités ayant une carrière complète au régime général ⁽⁵⁾	1 135 €	975€	1 068 €
Minimum contributif par rapport aux droits directs contributifs	23,4%	56,3%	41,3%



- 1 Attributions d'une retraite de droit direct ou de droit dérivé au cours de l'année quelle que soit la date d'effet de la pension.

- Dénombrement des allocations du minimum vieillesse.
 Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.
 Ensemble des avantages de droit direct et de droit dérivé servis : montant de base après application des règles de minimum (minimum contributif ou minimum des pensions de réversion) et maximum (écrêtement du plafond de la Sécurité sociale) + compléments de pensions éventuels. Montant brut avant prélèvements sociaux et hors régimes
- ⁵ Pensions de droit direct calculées à taux plein et sans prorata de durée d'assurance au régime général.





Retraités en paiement au 31 décembre par commune de résidence	Hommes	Femmes	Ensemble
Avignon			
Nombre total de retraités	6 890	9 735	16 625
Retraités percevant un droit direct seul	6 652	6 733	13 385
Retraités percevant un droit dérivé seul	23	624	647
Retraités percevant les deux à la fois	215	2 378	2 593
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	11,9%	7,7%	9,4%
Orange			
Nombre total de retraités	2 565	3 482	6 047
Retraités percevant un droit direct seul	2 483	2 272	4 755
Retraités percevant un droit dérivé seul	18	249	267
Retraités percevant les deux à la fois	64	961	1 025
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	6,0%	5,6%	5,8%
Carpentras			
Nombre total de retraités	2 561	3 268	5 829
Retraités percevant un droit direct seul	2 476	2 191	4 667
Retraités percevant un droit dérivé seul	12	195	207
Retraités percevant les deux à la fois	73	882	955
Minimum vieillesse ⁽¹⁾	9,7%	6,8%	8,1%

¹ Nombre de retraités bénéficiaires d'une allocation du minimum vieillesse par rapport à l'ensemble des retraités en paiement au 31 décembre.

